



## **Lettre ouverte au Président de la Communauté Paris Saclay sur la maîtrise publique de l'eau potable**

A l'attention de : M. Grégoire De Lasteyrie, Président de la Communauté Paris Saclay  
Copie à : M. Didier Perrier, bureau communautaire responsable de l'Eau potable  
MM. les maires et élu·es à la CPS

Monsieur le Président,

Comme vous savez, vingt-deux communes du territoire Paris Saclay sont alimentées en eau potable à partir des usines de production (notamment de l'usine de potabilisation de Morsang-sur-Seine) et des réseaux de transport du Réseau Interconnecté du Sud Francilien (RISF) exploités par SUEZ.

Un syndicat mixte fermé, Eau du Sud Francilien, a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2023, composé des intercommunalités de Grand Paris Sud, du Val-d'Yerres Val-de-Seine, de Cœur d'Essonne pour neuf communes et de l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvres pour cinq communes. Outre la maîtrise publique des installations permettant de garantir l'intérêt général sur la politique des prix et des investissements, ce syndicat fait de la protection de la ressource sa priorité<sup>1</sup>.

Les tarifs de fourniture d'eau actuellement pratiqués par SUEZ (à travers sa filiale Eau du Sud Parisien) varient de 0,86 à 1,19 € par m<sup>3</sup> au sein du RISF soit de 70 à 240 % supérieurs aux coûts réels de production, de transport et d'investissement, estimés aujourd'hui à 0,50 € par m<sup>3</sup>.

Désormais soumis à son nouvel actionnariat depuis l'OPA de Véolia en 2022, le groupe SUEZ refuse de négocier le retour sous maîtrise publique des ouvrages de production et de transport de l'eau potable. Devant l'intransigeance du groupe SUEZ, les élus du Syndicat Eau du Sud Francilien ont décidé le 15 décembre 2023 de fixer unilatéralement le prix d'achat à 0,50 € par m<sup>3</sup> à SUEZ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024<sup>2</sup>. Une provision budgétaire sera constituée, résultant de l'écart entre les sommes perçues auprès des habitants et celles payées à SUEZ.

Afin que élus de la Communauté Paris Saclay puissent maîtriser pleinement la gestion de la ressource en eau et que les 200 000 habitants et usagers des 22 communes de la Communauté Paris Saclay puissent à l'avenir bénéficier de la baisse du prix d'achat de l'eau, nous vous demandons de vous associer à la démarche entreprise par le Syndicat Eau du Sud Francilien et de pleinement adhérer à ce Syndicat, au lieu d'être simple observateur en tant que « membre associé ».

Vous priant d'agréer, M. le Président, nos salutations citoyennes,  
pour l'association Aggl'Eau CPS.

---

1 DOSSIER\_ESF\_RISF\_JUILLET\_2023 (en pièce jointe)

2 Communiqué du Comité syndical Eau du Sud Francilien (en pièce jointe)